

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 03 octobre 2023

Le GIP Ecofor et le RMT AFORCE publient le résultat de l'expertise sur les coupes rases et le renouvellement des forêts (CRREF)

Dans le but d'effectuer l'état des connaissances sur la pratique des coupes rases et d'analyser les modes de renouvellement dans un contexte de changement climatique, un collectif de 70 experts a travaillé pendant deux ans. Le rapport d'expertise et une synthèse sont à présent disponibles.

Les coupes rases ont récemment suscité de nombreuses polémiques et des mobilisations sociales. L'expertise collective CRREF a eu pour ambition d'apporter des éléments de clarification à certains des arguments de ce débat. Elle a mobilisé pour cela la recherche scientifique et la R&D forestières afin d'effectuer une synthèse des connaissances autour des pratiques sylvicoles de coupe et de renouvellement, dans une vision d'adaptation et d'atténuation du changement climatique.

Pluridisciplinaires, ces rapports se basent sur l'analyse de la bibliographie scientifique internationale, de textes réglementaires et de données économiques. L'exploration de ces sources a été faite dans le domaine environnemental mais aussi dans le domaine des sciences humaines et sociales. L'état de l'art est enrichi par plusieurs enquêtes de terrain ; on peut citer une enquête en ligne pilotée par l'ONF portant sur la réussite de la régénération naturelle et une enquête pilotée par le CNPF-IDF sur les méthodes de renouvellement innovantes.

Les 70 experts mobilisés sont issus d'une quinzaine d'organismes : INRAE, ONF, AgroParisTech, DSF-MASA, GIP Ecofor, IGN, CNES, OFB, CNPF-IDF, FCBA, IEFC, Bordeaux Sciences Agro, université de Bourgogne Franche-Comté, université de Rouen Normandie, université catholique de Louvain. L'orientation et le suivi de l'expertise ont été menés par un Comité d'orientation composé des financeurs (**Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire, ADEME, Office français de la biodiversité**) et de l'équipe projet.

[Rapport d'expertise \(728 pages\)](#)

[Synthèse de l'expertise \(128 pages\)](#) également disponible en version papier

Contact presse

Maya SAÏ

communication@gip-ecofor.org

Tél. : +33 (0)1 53 70 20 50

Le Groupement d'intérêt public Ecofor (Ecosystèmes forestiers), créé en 1993, a pour objet de mettre à disposition de ses membres des connaissances scientifiques pertinentes pour le développement ou la mise en œuvre des politiques publiques applicables aux forêts, en tenant compte de l'ensemble des dimensions sociales, économiques et environnementales des forêts qui intègrent différents enjeux à différentes échelles emboîtées. Il a également pour objet de valoriser les connaissances scientifiques existantes afin d'éclairer les débats sur des sujets forestiers complexes et, le cas échéant, controversés. Les membres, en concertation, font remonter au GIP Ecofor leurs besoins à traiter collectivement. Le GIP facilite le travail en commun de ses membres sur l'objet forêt pour conforter la production de connaissances nouvelles, selon des approches qui combinent plusieurs disciplines. Il joue un rôle pour promouvoir les questions forestières dans la formation par la recherche. Il partage entre ses membres les nouveaux enjeux émergents, ainsi que, lorsque cela est pertinent, les résultats d'analyses sur les verrous scientifiques à lever pour y faire face. Il facilite enfin le transfert des connaissances vers ses membres.



<http://www.gip-ecofor.org/>